Sachet

WILSON® PREDATOR^{MC} Appât mou et propre pour rats et souris

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS LIRE L'ÉTIQUETTE L'ÉXTERIEUR DU CARTON AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT POISON

10 g

Sure-Gro IP Inc. C.P. 21001 Brantford, ON N3R 7W9 1-800-268-2806

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 29665 LOI P.A.

GARANTIE : Difethialone 0,0025 % (lorsqu'emballé)

Contient les allergènes blé et soja

Importé par Sure-Gro Inc.

WILSON® PREDATOR^{MC} Appât mou et propre pour rats et souris

Tue les rats surmulots, les rats noirs, les souris communes et les souris communes résistant à la warfarine Les rats et les souris peuvent consommer une dose mortelle en se nourrissant une seule fois

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 29665 LOI P.A.

GARANTIE : Difethialone 0,0025 % (lorsqu'emballé)

Avertissement, contient les allergènes blé et soja

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



 $(10 \times 10 g)$

Sure-Gro IP Inc. C.P. 21001 Brantford, ON N3R 7W9 1-800-268-2806

Importé par Sure-Gro Inc.

MODE D'EMPLOI:

Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris communes à l'intérieur et autour des bâtiments résidentiels. Utiliser seulement dans des sites inscrits sur l'étiquette du produit.

Sélection des zones de traitement : Les appâts traités doivent être placés dans des points d'appât inviolables ou dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux animaux de compagnie, aux animaux sauvages et aux animaux domestiques. Les points d'appât inviolables doivent avoir les caractérisques suivantes: construits avec un matériau très solide et résistants à la destruction par les enfants ou les animaux; leur point d'entrée doit empêcher les enfants et les animaux non-ciblés d'atteindre l'appât; leur structure interne doit bien tenir l'appât même lorsqu'il est secoué; leur panneau d'accès doit se fermer solidement et se verrouiller; ils doivent pouvoir s'attacher solidement à une surface; ils doivent porter une étiquette avec la mention : AVERTISSEMENT POISON.

Placer l'appât dans les endroits où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les endroits cachés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Maintenir un approvisionnement régulier d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé. Ne pas placer l'appât dans les endroits où il y a possibilité de contamination des aliments ou des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments.

MODE D'APPLICATION:

Pour les rats surmulots (*Rattus norvegicus*) et les rats noirs (*Rattus rattus*): Les rats surmulots restent généralement au rez-de-chaussée des structures et font des terriers dans le sol. Ils peuvent se déplacer de 15 à 100 m environ à partir de leur nid pour chercher de la nourriture et de l'eau. Les rats noirs, toutefois, sont d'excellents grimpeurs et infestent généralement les étages supérieurs des structures. C'est pourquoi l'on doit porter une attention toute spéciale à la capacité d'escalade de cette espèce en plaçant les appâts dans la zone d'activité des rats noirs. Pour les deux espèces, éliminer le plus possible toute nourriture présente naturellement. Placer 10 à 20 paquets d'appât pour un placement à des intervalles de 5 à 10 mètres. Aux endroits où l'activité des rats est importante, il peut être nécessaire d'utiliser une plus grande quantité d'appâts (jusqu'à 50 paquets). Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.

Pour les souris communes (*Mus musculus*) : Les souris communes sont d'excellentes grimpeuses et elles infesteront tous les étages d'une structure. Les souris se déplacent seulement d'environ 10 m à partir de leur nid pour chercher de la nourriture. Éliminer autant que possible toute nourriture présente naturellement. Placer 1 paquet d'appât pour un placement à des intervalles de 2 à 4 mètres. Si un appât n'a pas été dérangé après plusieurs jours, le déplacer d'environ un mètre. Deux à cinq paquets d'appâts peuvent être nécessaires aux endroits où l'activité des souris est importante. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant 15 jours, ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent.

Remarque : Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer tous les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments pour rongeurs, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, établir des postes d'appât permanents et les réapprovisionner au besoin.

ÉLIMINATION DES CARCASSES: Pour protéger les animaux domestiques et la faune non ciblée, éliminer avec soin les animaux tués par cet appât. Envelopper les carcasses empoisonnées solidement avec du papier. Jetez-les en: les plaçant dans un récipient fermé à la poubelle ou les enfouissant à une profondeur suffisante pour empêcher les charognards de les atteindre. Quand cet appât est utilisé dans un endroit accessible aux oiseaux, il doit être placé dans une station d'appât qui empêche les oiseaux de manger l'appât.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DES ANIMAUX SAUVAGES. Garder éloigné des aliments pour consommation humaine ou animale. Peut irriter les yeux. Ce produit peut être nocif ou fatal s'il est avalé ou absorbé par la peau, car il peut diminuer la capacité de coagulation du sang et provoquer des saignements. Ne pas ouvrir les paquets à disposer pré-mesurés. Des gants résistants aux produits chimiques doivent être portés lors de l'élimination des rongeurs morts, des appâts inutilisés et des contenants vides. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains, et le visage avec du savon et l'eau après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K₁, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient du blé et soja qui peuvent causer une réaction allergique chez les personnes sensibles.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Entreposer le produit non utilisé dans le contenant d'origine, fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec. Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être éliminés dans des sites provinciaux ou municipaux désignés pour l'élimination des déchets dangereux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1-800-268-2806. www.wilsonproducts.ca

Wilson® / Predator MC Sure-Gro Holdings Inc. / Lic. Sure-Gro

OPTIONAL LABEL STATEMENTS Bitrex^{MC} est une marque de commerce de Macfarlan Smith Ltd, Edinburgh, Écosse CONTIENT UNE SUBSTANCE EXTRÊMEMENT AMÈRE. RATS ET SOURIS PEUVENT CONSOMMER UNE DOSE MORTELLE EN UNE NUIT D'ALIMENTATION AVEC APPARITION DES PREMIERS RONGEURS MORTS APRÈS QUATRE À CINQ JOURS D'ALIMENTATION.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))